



ENGAGEMENT DES ADHERENTS

COMITÉ DES FESTIVITES DE LA SALVETAT SAINT GILLES

1. Nous œuvrons ensemble au sein du Comité des Festivités pour organiser et mettre en place des animations pour les habitants de la Salvetat St Gilles.
2. Nous voulons proposer un programme varié pouvant séduire petits et grands.
3. Nous partageons le même enthousiasme pour faire vivre notre association et mener à bien nos projets.
4. Nous sommes ouverts à la nouveauté : nouvelles idées, nouveaux projets, nouveaux membres!
5. Nous souhaitons insuffler un « bon esprit » : solidarité, délégation, partage de l'information et des décisions.
6. Nous souhaitons collaborer étroitement avec la mairie et les autres associations du village chaque fois que possible.
7. En tant qu'organisateur, nous sommes responsables du bon déroulement de toutes les manifestations, et assumons les responsabilités.
8. Nous sommes également responsables du budget de l'association et répondons de la bonne gestion des fonds confiés ou collectés (nous n'offrons pas à boire à toutes nos connaissances, nous payons nos repas et nos consommations sauf si le référent du bureau en décide autrement).
9. Nous nous interdisons de nuire à l'image et au bon fonctionnement de l'association par notre comportement, notamment lors des manifestations que nous organisons (consommation d'alcool modérée par exemple et tenue correcte exigée).
10. Nous respectons toutes les personnes et nous nous interdisons toute discrimination fondée sur un motif illicite tel que l'âge, le sexe, les mœurs, l'appartenance à une race, à une ethnie ou à une nationalité, les handicaps, les opinions ou engagements religieux, politiques ou syndicaux.
11. Nous encourageons la critique constructive génératrice de changement positif mais en la formulant de façon à servir les objectifs du Comité, tout en évitant les attaques personnelles et les accusations.
12. Ensemble, nous recherchons des solutions pour un fonctionnement optimal du Comité des Festivités.
13. Nous partageons nos expériences et nos savoir-faire individuels au lieu d'imposer des façons de faire.
14. Nous veillons avec la plus grande rigueur à la qualité et à la précision des informations que nous transmettons à l'intérieur et à l'extérieur du Comité. Tout adhérent ne doit pas divulguer à l'extérieur du Comité les informations qu'il détient en raison de ses fonctions ou incidemment du fait de son appartenance au Comité.
15. Nous respectons toutes les décisions prises au sein du CDF, même si nous ne sommes pas toujours d'accord à 100% avec celles-ci.

En respectant cette charte, par nos propos et nos comportements, nous sommes garants de la bonne image du Comité des Festivités auprès de la population, de la mairie et des autres associations de la commune.

Nom et signature de l'adhérent :